

séricorde pour les vaincus. Après eux, aucune voix ne se fit plus entendre de quelque temps contre la dictature de la terreur; elle frappa, d'un bout de la France à l'autre, des coups redoublés et silencieux. Les Girondins avaient voulu prévenir ce régime violent, les Dantonistes voulurent l'arrêter, tous périrent; et les dominateurs eurent d'autant plus de victimes à frapper, qu'ils comptèrent plus d'ennemis. On ne s'arrête, dans cette carrière sanglante, que lorsqu'on est tué soi-même. Les décemvirs, après la chute définitive des Girondins, avaient fait mettre la *terreur* à l'ordre du jour; après la chute des Hébertistes, ils y avaient fait mettre la *justice* et la *probité*, parce que ceux-ci étaient des factieux impurs; après la chute des Dantonistes, ils y firent mettre la *terreur* et toutes les *vertus*, parce qu'ils les appelaient le parti des *indulgents* et des *immoraux*.

CHAPITRE NEUVIÈME.

DEPUIS LA MORT DE DANTON, EN AVRIL 1794, JUSQU'AU 9 THERMIDOR (27 JUILLET 1794).

Redoublement de terreur; sa cause. — Système des démocrates; Saint-Just. — Puissance de Robespierre. — Fête de l'Être suprême. Couthon présente la loi du 22 prairial, qui réorganise le tribunal révolutionnaire; troubles, débats, puis obéissance de la convention. — Les membres actifs des comités se divisent: d'un côté sont Robespierre, Saint-Just et Couthon; de l'autre, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère et les membres du comité de sûreté générale. — Conduite de Robespierre; il s'absente des comités, et s'appuie sur les Jacobins et la commune. — Le 8 thermidor, il demande le renouvellement des comités; il ne réussit pas. — Séance du 9 thermidor; Saint-Just dénonce les comités; il est interrompu par Tallien; Billaud-Varennes attaque violemment Robespierre; déchaînement général de la convention contre les triumvirs; ils sont mis en arrestation. — La commune s'insurge, et délivre les prisonniers. — Dangers et courage de la convention; elle met les insurgés hors la loi. — Les sections se déclarent pour elle. — Défaite et supplice de Robespierre et des insurgés.

Pendant les quatre mois qui suivirent la chute du parti Danton, le pouvoir des comités s'exerça sans opposition et sans retenue. La mort devint le seul moyen de gouvernement, et la république fut livrée à des exécutions journalières et systématiques. C'est alors que furent inventées les conspirations des prisons encombrées avec la *loi des suspects*, et qu'on vida avec celle du 22 prairial, qui pourrait être appelée la loi des condamnés: c'est alors que des envoyés

du comité de salut public remplacèrent tout-à-fait, dans les départements, ceux de la Montagne, et qu'on vit, dans l'Ouest Carrier, le protégé de Billaud, dans le Midi Maignet, le protégé de Couthon, dans le Nord Joseph Lebon, le protégé de Robespierre. L'extermination en masse contre les ennemis de la dictature démocratique, qui avait déjà été pratiquée à Lyon et à Toulon par des mitrillades, devint plus horrible encore par les noyades de Nantes, par les échafauds d'Arras, de Paris et d'Orange.

Puisse cet exemple apprendre une vérité, qui, pour le bien des hommes, a besoin de devenir commune, c'est qu'en révolution tout dépend d'un premier refus et d'une première lutte! Pour qu'une innovation soit pacifique, il faut qu'elle ne soit pas contestée: sinon, la guerre se déclare et la révolution s'étend, parce que le peuple entier s'ébranle pour la défendre. Lorsque la société est ainsi remuée dans ses fondements, ce sont les hommes les plus audacieux qui triomphent, et, au lieu des réformateurs sages et modérés, on n'a plus que des réformateurs extrêmes et inflexibles. Nés de la lutte, ils veulent se soutenir par elle: d'une main, ils combattent pour défendre leur domination; de l'autre, ils fondent leur système pour la consolider: ils tuent au nom de leur salut, ils tuent au nom de leurs doctrines: la vertu, l'humanité, le bien du peuple, tout ce qu'il y a de plus saint sur la terre, ils l'emploient à motiver leurs exécutions, à protéger leur dictature. Jusqu'à ce qu'ils s'usent et qu'ils tombent, tout périt pêle-mêle, et les ennemis et les partisans des réformes; la tempête emporte et brise une nation entière contre une révolution. Qu'on cherche ce qu'étaient devenus en 1794, les hommes de 1789, et on les verra entraînés également dans ce grand naufrage. Dès qu'un parti se fut présenté sur le champ de bataille, il y appela tous les autres, et tous les autres, comme lui, y furent tour à tour vaincus et exterminés, et les Constitutionnels, et les Girondins, et les Montagnards, et les décemvirs eux-mêmes. A chaque défaite, l'effusion du sang devint plus grande, et le système de la tyrannie plus violent. Les décemvirs furent les plus impitoyables, parce qu'ils furent les derniers.

Le comité de salut public, en butte aux attaques de l'Europe et à la haine de tant de partis vaincus, pensa que le ralentissement de la violence occasionnerait sa perte; il

voulut à la fois comprimer ses ennemis et s'en défaire. „Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas,“ disait Barrère.

„Plus le corps social transpire, ajoutait Collot-d'Herbois, plus il devient sain.“ Mais les décemvirs, ne supposant pas leur puissance éphémère, aspiraient à fonder la démocratie et recherchaient dans des institutions une garantie pour le temps où ils renonceraient aux supplices. Ils avaient au plus haut degré le fanatisme de certaines théories sociales, comme les *millénaires* de la révolution anglaise, auxquels on peut les comparer, avaient celui de certaines idées religieuses. Les uns portaient du peuple, comme les autres portaient de Dieu; voulaient l'égalité politique la plus absolue, comme les autres l'égalité évangélique; aspiraient au *règne de la vertu*, comme les autres au *règne des saints*. En toutes choses la nature humaine va aux dernières limites, et produit, dans une époque religieuse, des démocrates chrétiens; dans une époque philosophique, des démocrates politiques.

Robespierre et Saint-Just avaient donné le plan de cette démocratie, dont ils professaient les principes dans tous leurs discours; ils voulaient changer les mœurs, l'esprit et les habitudes de la France; ils voulaient en faire une république à la manière des anciens. La domination du peuple, des magistrats sans orgueil, des citoyens sans vices, la fraternité des rapports, le culte de la vertu, la simplicité des manières, l'austérité des caractères; voilà ce qu'ils prétendaient établir. On trouvera les mots sacramentels de cette secte dans tous les discours des rapporteurs du comité, et surtout dans ceux de Saint-Just et de Robespierre. *Liberté et égalité* pour le gouvernement de la république; *indivisibilité* pour sa forme; *salut public* pour sa défense et sa conservation; *vertu* pour son principe; *Être suprême* pour son culte: quant aux citoyens, *fraternité* dans leurs relations habituelles; *probité* pour leur conduite; *bon sens* pour leur esprit; *modestie* pour leurs actions publiques, qu'ils devaient rapporter au bien de l'État, et non à eux-mêmes; tel était le symbole de cette démocratie. Le fanatisme ne peut pas aller plus loin. Les auteurs de ce système n'examinaient pas s'il était praticable; ils le croyaient juste et naturel, et, ayant la force en main, ils voulaient l'établir violemment. Il n'y eut pas un de ces mots qui ne servit à la condamnation d'un parti ou de quelques hommes.

Les royalistes et les aristocrates furent poursuivis au nom de la *liberté* et de l'*égalité*; les Girondins, au nom de l'*indivisibilité*; Philippeaux, Camille Desmoulins et les modérés, au nom du *salut public*; Chaumette, Anacharsis-Cloutz, Gobelet, Hébert, tout le parti anarchiste et athée, au nom de la *vertu* et de l'*Être suprême*; Chabot, Bazire, Fabre-d'Églantine, au nom de la *probité*; Danton au nom de la *vertu* et de la *modestie*. Aux yeux des fanatiques, ces *crimes moraux* contribuèrent à leur perte autant que les conspirations qu'on leur reprochait.

Robespierre était le patron de cette secte, qui avait, dans le comité, un zéléteur plus fanatique et plus désintéressé que lui: c'était Saint-Just, qu'on appelait l'Apocalyptique. Il avait un visage régulier, à grands traits, d'une expression forte et mélancolique; un œil pénétrant et fixe; des cheveux noirs, plats et longs. Ses manières étaient froides, quoique son âme fût ardente. Simple dans ses habitudes, austère, sentencieux, il marchait sans hésitation à l'accomplissement de son système. A peine âgé de vingt-cinq ans, il se montrait le plus hardi des décemvirs, parce qu'il était le plus convaincu d'entre eux. Passionné pour la république, il était infatigable dans les comités, intrépide dans ses missions aux armées, où il donnait l'exemple du courage, partageant les marches et les périls des soldats. Sa prédilection pour la multitude ne le portait pas à courtiser ses penchants, et, loin de prendre son costume et son langage comme Hébert, il voulait lui donner de l'aisance, du sérieux et de la dignité. Mais sa politique le rendait plus redoutable encore que ses croyances populaires. Il avait beaucoup d'audace, de sang-froid, d'à-propos et de fermeté. Peu capable de pitié, il rédigeait ses mesures de salut public en formules, et mettait de suite les formules à exécution. La victoire, la proscription, la dictature, lui paraissaient-elles nécessaires, il les demandait aussitôt. A la différence de Robespierre, il était un véritable homme d'action. Celui-ci, comprenant tout le parti qu'il pourrait tirer de lui, se l'était attaché de bonne heure dans la convention; Saint-Just, de son côté, avait été porté vers Robespierre par sa réputation d'incorruptibilité, par sa vie austère et par la conformité de ses idées avec les siennes.

On conçoit combien devait être terrible leur association, à cause de la popularité, des passions envieuses et do-

minatrices de l'un, du caractère inflexible et des vues systématiques de l'autre. Couthon s'était joint à eux; il était personnellement dévoué à Robespierre. Quoiqu'il eût un visage doux et le corps à moitié paralysé, il était d'un fanatisme impitoyable. Ils formèrent, dans le comité même, un triumvirat qui voulut bientôt attirer à lui toute la puissance. Cette ambition aliéna d'eux les autres membres du comité, et finit par les perdre. En attendant, le triumvirat gouverna souverainement la convention et le comité même. Lorsqu'il fallait intimider l'assemblée, Saint-Just était chargé du rapport; lorsqu'on voulait la surprendre, on employait Couthon. S'il y avait quelque murmure ou quelque hésitation, Robespierre se montrait, et d'une parole il faisait tout rentrer dans le silence et dans la terreur.

Pendant les deux premiers mois après la chute de la commune et du parti Danton, les décemvirs, qui n'étaient pas encore divisés, travaillèrent à affermir leur domination. Leurs commissaires contenaient les départements, et les armées de la république étaient victorieuses sur toutes les frontières. Les comités profitèrent de ce moment de sécurité et d'union, pour jeter le fondement des nouvelles mœurs et des nouvelles institutions. Il ne faut jamais oublier qu'en révolution, les hommes sont mus par deux penchants, l'amour de leurs idées et le goût du commandement. Les membres du comité, au commencement, s'entendirent pour leurs idées démocratiques; à la fin, ils se combattirent pour le pouvoir.

Billaud-Varenes présenta la théorie du gouvernement populaire, et les moyens de subordonner toujours l'armée à la nation. Robespierre prononça un discours sur les idées morales et les solennités qui convenaient à une république; il fit dédier les fêtes décadaires à l'Être suprême, à la Vérité, à la Justice, à la Pudeur, à l'Amitié, à la Frugalité, à la bonne Foi, à la Gloire et à l'Immortalité, au Malheur, etc., enfin, à toutes les vertus morales et républicaines. Il prépara de cette manière à l'établissement du nouveau culte de l'Être suprême. Barrère fit un rapport sur l'extirpation de la mendicité et sur les secours que la république devait aux citoyens indigents. Tous ces rapports étaient transformés en décrets, selon le vœu des démocrates. Barrère, dont les discours habituels à la convention tendaient à lui déguiser sa servitude, était un des plus souples instruments du comité; il ne tenait au régime de la terreur ni par fana-

tisme, ni par cruauté. Ses mœurs étaient douces, sa vie privée irréprochable, et il avait une très-grande modération d'esprit. Mais il avait peur; et, après avoir été royaliste constitutionnel avant le 10 août, républicain modéré avant le 31 mai, il était devenu le panégyriste et le co-partageant de la tyrannie décemvirale. Cela fait voir que, dans une révolution, il ne faut pas être acteur, si l'on manque de caractère. L'esprit seul n'est pas assez inflexible, il est trop accommodant; il trouve des raisons à tout, même à ce qui le dégoûte ou l'épouvante; il ne sait jamais arrêter à propos, dans un temps où il faut toujours être prêt à la mort, et finir son rôle où finissent ses opinions.

Robespierre, qui passait pour le fondateur de cette démocratie morale, parvint alors au plus haut degré d'élevation et de puissance. Il devint l'objet de la flatterie générale dans son parti; il fut *le grand homme* de la république. On ne parla que de sa vertu, de son génie, de son éloquence. Deux circonstances contribuèrent encore à accroître son importance. Le 3 prairial, un homme obscur, mais intrépide, nommé l'Admiral, voulut délivrer la France de Robespierre et de Collot-d'Herbois. Il attendit inutilement Robespierre toute la journée, et le soir il se décida à frapper Collot. Il tira sur lui deux coups de pistolet; mais il le manqua. Le lendemain, une jeune fille, nommée Cécile Renaud, se présenta chez Robespierre, et demanda avec instance à lui parler. Comme il était sorti, et qu'elle insistait cependant pour être admise, on l'arrêta. Elle avait un petit paquet, et l'on trouva sur elle deux couteaux. "Quel motif," lui demanda-t-on, "vous a amenée chez Robespierre? — Je voulais lui parler. — De quelle affaire? — C'est selon que je l'aurais trouvé. — Connaissez-vous le citoyen Robespierre? — Non, puisque je cherchais à le connaître, et j'ai été chez lui pour voir comment était fait un tyran. — Quel usage vous proposiez-vous de faire de vos deux couteaux? — Aucun, n'ayant intention de faire mal à personne. — Et votre paquet? — Il contenait du linge pour changer, dans le lieu où l'on va me conduire. — Où? — En prison, et de là à la guillotine." La malheureuse jeune fille y fut conduite, et sa famille même fut enveloppée dans sa perte.

Robespierre reçut les marques de la plus enivrante adulation. Aux Jacobins et dans la convention, on attribua

son salut au bon *génie de la république* et à *l'Être suprême*, dont il avait fait décréter l'existence, le 18 floréal. La célébration du nouveau culte avait été fixée pour le 20 prairial dans toute l'étendue de la France. Le 16, Robespierre fut nommé président de la convention à l'unanimité, pour qu'il servît de pontife à la fête. Il parut, dans cette cérémonie, à la tête de l'assemblée, la figure rayonnante de confiance et de joie, ce qui ne lui était pas ordinaire. Il marchait à quinze pas en avant de ses collègues, seul, dans un costume brillant, tenant des fleurs et des épis à la main, et l'objet de l'attention générale. Chacun s'attendait, ce jour-là, à quelque chose: les ennemis de Robespierre à des tentatives d'usurpation, les partis persécutés à un régime désormais plus doux. Il trompa l'attente de tout le monde; il harangua le peuple en grand-prêtre, et il finit son discours, dans lequel on cherchait l'espérance d'un meilleur avenir, par ces décourageantes paroles: „Peuple, livrons-nous aujourd'hui aux transports d'une pure allégresse! Demain nous combattons encore les vices et les tyrans!“

Deux jours après, le 22 prairial, Couthon vint présenter à la convention une nouvelle loi. Le tribunal révolutionnaire avait frappé docilement tous ceux qui lui avaient été désignés: royalistes, constitutionnels, girondins, anarchistes, montagnards, avaient également été envoyés à la mort. Mais il n'allait pas assez vite au gré des exterminateurs systématiques, qui voulaient, à tout prix et promptement, se débarrasser de leurs prisonniers. On observait encore quelques formes; on les supprima. „Toute lenteur,“ dit Couthon, „est un crime, toute formalité indulgente est un danger public: le délai pour punir les ennemis de la patrie ne doit être que le temps de les reconnaître.“ Les accusés avaient des défenseurs; ils n'en eurent plus. „La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes; elle n'en accorde point aux conspirateurs.“ On les jugeait individuellement; on les jugea en masse. Il y avait quelque précision dans les délits, même révolutionnaires; on déclara coupables „tous les ennemis du peuple,“ et ennemis du peuple „tous ceux qui cherchaient à anéantir la liberté, soit par la force, soit par la ruse.“ Les jurés avaient pour règle de leurs déterminations la loi; ils „n'eurent plus que leur conscience.“ Un seul tribunal, Fouchier Thinville et quelques jurés ne pouvaient plus suffire

au surcroît de victimes que présageait la nouvelle loi; on distribua le tribunal en quatre sections, on augmenta les juges et les jurés, et l'on donna à l'accusateur public quatre substitués pour lui servir d'auxiliaires. Enfin, les députés du peuple ne pouvaient être traduits en jugement que par décret de la convention; on rédigea la loi de manière à ce qu'ils pussent l'être par l'ordre seul des comités. La loi des suspects amena celle de prairial.

Dès que Couthon eut fait son rapport, il y eut dans l'assemblée un murmure d'étonnement et de crainte. „Si cette loi passe,“ s'écria Ruamps, „il ne nous reste plus qu'à nous brûler la cervelle. Je demande l'ajournement.“ L'ajournement fut appuyé; mais Robespierre monta à la tribune. „Depuis long-temps,“ dit-il, „la convention nationale discute et décrète sur-le-champ, parce que depuis long-temps elle n'est plus asservie à l'empire des factions. Je demande que, sans s'arrêter à la proposition de l'ajournement, la convention discute jusqu'à huit heures du soir, s'il le faut, le projet de loi qui lui est soumis.“ Aussitôt la discussion s'ouvrit, et en trente minutes, après une seconde lecture, le décret fut adopté. Mais le lendemain, quelques membres, plus effrayés encore de la loi que du comité, revinrent sur la délibération de la veille. Les Montagnards, amis de Danton, qui craignaient pour eux la disposition nouvelle qui laissait les représentants à la merci des décemvirs, proposèrent à la convention de pourvoir à la sûreté de ses membres. Bourdon de l'Oise le premier prit la parole dans ce but; il fut soutenu. Merlin, par un *considérant* adroit, rétablit l'ancienne sauvegarde des conventionnels, et l'assemblée adopta le *considérant* de Merlin. Peu à peu des objections furent faites au décret, le courage des Montagnards augmenta, la discussion devint trésvive. Couthon attaqua les Montagnards. „Qu'ils sachent,“ lui répondit Bourdon de l'Oise, „qu'ils sachent, les membres du comité, que s'ils sont patriotes, nous le sommes comme eux! Qu'ils sachent que je ne répondrai pas avec aigreur aux reproches qu'ils m'ont adressés! J'estime Couthon, j'estime le comité; mais j'estime aussi l'inébranlable Montagne, qui a sauvé la liberté!“ Robespierre, surpris de cette résistance inaccoutumée, s'élança alors à la tribune. „La convention,“ dit-il, „la Montagne, le comité, c'est la même chose! tout représentant du peuple qui aime sincèrement

la liberté, tout représentant du peuple qui est déterminé à mourir pour la patrie, est de la Montagne! Ce serait outrager la patrie, ce serait assassiner le peuple que de souffrir que quelques intrigants, plus méprisables que les autres, parce qu'ils sont plus hypocrites, s'efforçassent d'entraîner une portion de cette Montagne, et de s'y faire les chefs d'un parti!" — "Jamais," dit Bourdon, "il n'est entré dans mon intention de me faire chef de parti." — "Ce serait," continua Robespierre, "l'excès de l'opprobre que quelques-uns de nos collègues, égarés par la calomnie sur nos intentions et sur le but de nos travaux..." — "Je demande qu'on prouve ce qu'on avance," reprit Bourdon; "on vient de dire assez clairement que je suis un scélérat." — "Je n'ai pas nommé Bourdon. Malheur à qui se nomme lui-même! Oui la Montagne est pure; elle est sublime, et les intrigants ne sont pas de la Montagne!" — "Nommez-les." — "Je les nommerai quand il le faudra." Les menaces, le ton impérieux de Robespierre, l'appui des autres décemvirs, la crainte qui gagnait de proche en proche, firent tout rentrer dans le silence. Le *considérant* de Merlin fut révoqué comme injurieux au comité de salut public, et la loi passa en entier. Ce fut depuis lors que les *fournées* eurent lieu, et qu'on envoya chaque jour jusqu'à cinquante condamnés à la mort. Cette terreur, dans la terreur, dura environ deux mois.

Mais la fin de ce régime approchait. Les séances de prairial furent pour les membres des comités le dernier terme de l'union. Depuis quelque temps, de sourdes dissensions existaient entre eux. Ils avaient marché d'accord tant qu'ils avaient eu à combattre ensemble; mais il n'en fut plus ainsi, au moment où ils se trouvèrent seuls dans l'arène avec l'habitude de la lutte et le besoin de la domination. D'ailleurs, leurs opinions n'étaient pas entièrement les mêmes: le parti démocratique s'était divisé par la chute de l'ancienne commune; Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, et les principaux membres du comité de sûreté générale, Vadier, Amar, Vouland, tenaient à cette faction renversée, et préféraient le culte de la *Raison* à celui de l'*Être suprême*. Ils se montraient aussi jaloux de la renommée et inquiets de la puissance de Robespierre, qui à son tour était irrité de leur secrète désapprobation, et des obstacles qu'ils opposaient à sa volonté. Ce dernier conçut à cette époque le dessein d'abattre les membres les plus entreprenants de la Monta-

gne, Tallien, Bourdon, Legendre, Fréron, Rovère, etc., et ses rivaux du comité.

Robespierre disposait d'une force prodigieuse; le bas peuple, qui voyait la révolution dans sa personne, le soutenait comme le représentant de ses doctrines et de ses intérêts; la force armée de Paris, commandée par Henriot, était à ses ordres. Il régnait aux Jacobins, qu'il composait et qu'il épurait à son gré; toutes les places importantes étaient occupées par ses créatures; il avait formé lui-même le tribunal révolutionnaire et la nouvelle commune, en remplaçant le procureur-général Chaumette par l'agent nationale Payan, le maire Pache par le maire Fleuriot. Mais quel était son but en accordant les fonctions qui donnaient le plus d'influence à des hommes nouveaux, et en se séparant des comités? aspirait-il à la dictature? voulait-il seulement parvenir à sa démocratie *de vertu*, par la ruine de ce qu'il restait de Montagnards *immoraux* et de *factieux* du comité? Chaque parti avait perdu ses chefs; la Gironde, les *vingt-deux*; la commune, Hébert, Chaumette et Ronsin; la Montagne, Danton, Chabot, Lacroix, Camille Desmoulins. Mais, tout en proscrivant les chefs, Robespierre avait soigneusement protégé les masses. Il avait défendu les *soixante-treize* détenus contre les dénonciations des Jacobins et la haine des comités; il s'était mis à la tête de la nouvelle commune; il n'avait plus d'opposition à craindre pour ses projets, quels qu'ils fussent, que de la part d'un petit nombre de Montagnards et du gouvernement conventionnel. C'est contre ce double obstacle qu'il dirigea ses efforts dans les derniers moments de sa carrière. Il est probable qu'il ne séparait point la république de son protectorat, et qu'il croyait les fonder également sur la ruine des autres partis.

Les comités combattirent Robespierre à leur façon. Ils travaillèrent sourdement à sa chute en l'accusant de tyrannie. Ils faisaient considérer l'établissement de son culte comme le présage de son usurpation; ils rappelaient son attitude orgueilleuse dans la journée d'enivrement du 20 prairial, la distance où il s'était placé de la convention nationale elle-même. Entre eux, ils l'appelaient Pisistrate, et ce nom passait déjà de bouche en bouche. Une circonstance, insignifiante dans un autre moment, leur permit de l'attaquer d'une manière détournée. Une vieille femme,

nommée Catherine Théot, faisait la prophétesse dans un réduit obscur, entourée de quelques sectaires mystiques: on l'appelait la Mère de Dieu, et elle annonçait la venue prochaine d'un „messie restaurateur.“ Avec elle se trouvait un ancien collègue de Robespierre à la constituante, le chartreux dom Gerle, qui avait une attestation civique de Robespierre lui-même. Les comités, en découvrant „les mystères de la Mère de Dieu“ et ses prédictions, crurent ou feignirent de croire que Robespierre se servait de ce moyen pour gagner les fanatiques et pour faire annoncer son élévation. Ils changèrent son nom de Théot en celui de Théos, qui signifie Dieu; et dans le messie qu'elle annonçait, ils désignèrent assez adroitement Robespierre. Le vieux Vadier, au nom du comité de sûreté générale, fut chargé du rapport contre la nouvelle secte. Il était vain et subtil: il dénonça les initiés aux mystères, tourna le culte en dérision, y mêla Robespierre sans le nommer, et fit envoyer les fanatiques en prison. Robespierre voulut les sauver. La conduite du comité de sûreté générale l'irrita profondément, et dans le club des Jacobins il parla du discours de Vadier avec mépris et colère. Il essaya de nouvelles contrariétés dans le comité de salut public, qui refusa de poursuivre ceux que lui désigna Robespierre. Dès-lors il ne parut plus au milieu de ses collègues de gouvernement, et n'assista que rarement aux séances de la convention. Mais il se rendit régulièrement aux Jacobins; et c'est de la tribune de ce club qu'il crut ruiner ses ennemis, comme il avait fait jusque-là.

Naturellement triste, soupçonneux, craintif, il devint plus sombre et plus défiant. Il ne sortait plus qu'accompagné de plusieurs Jacobins armés de bâtons, qu'on appelait ses gardes-du-corps. Bientôt, dans la société populaire, il commença les dénonciations. „Il faut,“ dit-il, „chasser de la convention tous les hommes corrompus:“ c'était désigner les amis de Danton. Robespierre les faisait surveiller avec la plus minutieuse inquiétude. Chaque jour, des espions attachés à leurs pas suivaient tous leurs mouvements, l'instruisaient de leurs démarches, de leurs fréquentations et de leurs paroles. Robespierre n'attaqua pas seulement les Dantonistes aux Jacobins, il s'éleva contre le comité lui-même, et il choisit pour cela un jour que Barrère présidait la société populaire. Au sortir de la séance, celui-ci re-

tourna chez lui découragé. „Je suis soulé des hommes,“ dit-il au juré Villate. — „Quelle a pu être,“ lui demanda celui-ci, „sa raison de t'attaquer?“ — „Ce Robespierre est insatiable,“ reprit Barrère; „parce qu'on ne fait pas tout ce qu'il voudrait, il faut qu'il rompe la glace avec nous. S'il nous parlait de Thuriot, Guffroi, Rovère, Lecointre, Panis, Cambon, Monestier, de toute la séquelle dantoniste, nous nous entendrions; qu'il demande encore Tallien, Bourdon de l'Oise, Legendre, Fréron, à la bonne heure... Mais Duval, mais Audion, mais Léonard Bourdon, Vadier, Vouland, il est impossible d'y consentir.“ Livrer des membres du comité de sûreté générale, c'était s'entamer eux-mêmes. Aussi tinrent-ils bon: ils attendirent l'attaque tout en la craignant. Robespierre était très-redoutable, soit en raison de sa puissance, soit en raison de sa haine et de ses projets: c'était lui qui devait commencer le combat.

Mais comment s'y prendre? il se trouvait pour la première fois l'auteur d'une conjuration; jusqu'ici il avait profité de tous les mouvements populaires. Danton, les cordeliers et les faubourgs avaient fait le 10 août contre le trône; Marat, la Montagne et la commune avaient fait le 31 mai contre la Gironde; Billaud, Saint-Just et les comités avaient opéré la ruine de la commune et l'affaiblissement de la Montagne. Robespierre restait seul aujourd'hui. Ne pouvant pas s'aider du gouvernement, puisqu'il se déclarait contre les comités, il eut recours au bas peuple et aux Jacobins. Les principaux conjurés furent: Saint-Just et Couthon dans le comité; le maire Fleuriot et l'agent national Payan dans la commune; le président Dumas et le vice-président Coffinhal dans le tribunal révolutionnaire; le commandant de la force armée Henriot, et la société populaire. Le 15 messidor, trois semaines après la loi de prairial, le 24 jours avant le 9 thermidor, la résolution était déjà prise; à cette époque, et sous cette date, Henriot écrivit au maire: „Camarade, tu seras content de moi et de la manière dont je m'y prendrai: va, les hommes qui aiment la patrie s'entendent facilement pour faire tourner tous leurs pas au profit de la chose publique. J'aurais voulu et je voudrais que le *secret de l'opération* fût dans nos deux têtes, les méchants n'en sauraient rien. Salut et fraternité.“

Saint-Just était en mission auprès de l'armée du Nord, Robespierre le rappela en toute hâte. En attendant son re-

tour, il prépara les esprits aux Jacobins. Dans la séance du 3 thermidor, il se plaignit de la conduite des comités et de la „persécution des patriotes,“ qu'il jura de défendre. „Il ne faut plus,“ dit-il, „qu'il reste aucune trace de faction ou de crime en quelque lieu que ce soit. Quelques scélérats déshonorent la convention, mais sans doute elle ne se laissera pas opprimer par eux.“ Il engagea ensuite ses collègues les Jacobins à présenter „leurs réflexions“ à l'assemblée nationale: c'était la marche du 31 mai. Le 4, il reçut une députation du département de l'Aisne, qui vint se plaindre à lui des opérations du gouvernement, auxquelles il était étranger depuis plus d'un mois. „La convention,“ lui répondit Robespierre, „dans la situation où elle est, gangrenée par la corruption et hors d'état de s'y soustraire, ne peut plus sauver la république; toutes deux périront. La proscription des patriotes est à l'ordre du jour. Pour moi, j'ai mis un pied dans la tombe, dans peu de jours j'y mettrai l'autre. Le reste est entre les mains de la Providence.“ Il était un peu malade à cette époque, et il exagérait à dessein son découragement, ses craintes et les dangers de la république, pour enflammer les patriotes et rattacher la destinée de la révolution à la sienne.

Sur ces entrefaites, Saint-Just arriva de l'armée. Il fut instruit par Robespierre de l'état des choses. Il se présenta aux comités, dont les membres le reçurent d'une manière froide; toutes les fois qu'il entra, ils cessèrent de délibérer. Saint-Just, qui, à leur silence, à quelques mots échappés, à l'embarras ou à l'inimitié de leurs visages, comprit qu'il ne fallait pas perdre de temps, pressa Robespierre d'agir. Sa maxime était de frapper fort et vite. „Osez,“ disait-il, „voilà tout le secret des révolutions.“ Mais il voulait déterminer Robespierre à un coup d'audace qui n'était pas possible, en l'engageant à atteindre ses ennemis sans les prévenir. La force dont il disposait était une force révolutionnaire et d'opinion, et non pas une force organisée. Il fallait qu'il s'aidât de la convention ou de la commune, de l'autorité légale du gouvernement ou de l'autorité extraordinaire de l'insurrection. Tels étaient les usages, et tels devaient être les coups d'état. On ne pouvait même recourir à l'insurrection qu'après avoir essuyé le refus de l'assemblée, sinon le prétexte manquait au soulèvement. Robespierre fut donc contraint de livrer d'abord l'attaque dans

la convention elle-même. Il espéra tout obtenir d'elle par son ascendant, ou si, contre son ordinaire, elle résistait, il compta que le peuple, provoqué par la commune, s'insurgerait le 9 thermidor contre les proscrits de la Montagne et le comité de salut public, comme il s'était insurgé le 31 mai contre les proscrits de la Gironde et la commission des Douze. C'est toujours sur le passé qu'on règle sa conduite et ses espérances.

Le 8 thermidor, il arrive de bonne heure dans la convention. Il monte à la tribune et dénonce les comités par un discours fort adroit. „Je viens défendre devant vous,“ dit-il, „votre autorité outragée et la liberté violée. Je me défendrai aussi moi-même, vous n'en serez point surpris; vous ne ressemblez point aux tyrans que vous combattez. Les cris de l'innocence outragée n'importunent point votre oreille, et vous n'ignorez pas que cette cause ne vous est point étrangère.“ Après ce début, il se plaint de ses calomniateurs, il attaque ceux qui veulent perdre la république par les excès ou par la modération, ceux qui persécutent les citoyens pacifiques, et il désigne par là les comités; ceux qui persécutent les vrais patriotes, et il désigne par là les Montagnards. Il s'associe aux desseins, à la conduite passée et à l'esprit de la convention. Il ajoute que ses ennemis sont les siens. „Eh! que suis-je pour mériter les persécutions, si elles n'entraient dans le système général de leur conspiration contre la convention nationale? N'avez-vous pas remarqué que pour vous isoler de la nation, ils ont publié que vous étiez des dictateurs régnant par la terreur et désavoués par le vœu tacite des Français? Pour moi, quelle est la faction à qui j'appartiens? c'est vous-mêmes. Quelle est cette faction qui, depuis le commencement de la révolution, a terrassé les factions et fait disparaître tant de traîtres accrédités? c'est vous, c'est le peuple, ce sont les principes. Voilà la faction à laquelle je suis voué, et contre laquelle tous les crimes sont ligués... Voilà au moins six semaines que l'impuissance de faire le bien et d'arrêter le mal m'a forcé à abandonner absolument mes fonctions de membre du comité de salut public. Le patriotisme a-t-il été plus protégé? les factions plus timides? la patrie plus heureuse? Mon influence s'est bornée dans tous les temps à plaider la cause de la patrie devant la représentation nationale et au tribunal de la raison publique.“

Après avoir cherché à confondre sa cause avec celle de la convention, il l'excite contre les comités par l'idée de son indépendance. „Représentants du peuple, il est temps de reprendre la fierté et la hauteur de caractère qui vous convient. Vous n'êtes pas faits pour être régis, mais pour régir les dépositaires de votre confiance.“

En même temps qu'il tente de gagner l'assemblée par le retour de son pouvoir et la fin de sa servitude, il s'adresse aux hommes modérés en leur rappelant qu'ils lui doivent le salut des soixante-treize, et en leur faisant espérer le retour de l'ordre, de la justice et de la clémence. Il parle de changer le système dévorant et tracassier des finances, d'adoucir le gouvernement révolutionnaire, de guider son action et de punir ses agents prévaricateurs. Enfin il invoque le peuple, il parle de ses besoins, de sa puissance, et après avoir rappelé tout ce qui peut agir sur la convention, et l'intérêt, et l'espérance, et la peur: „Disons donc,“ ajoute-t-il, „qu'il existe une conspiration contre la liberté publique; qu'elle doit sa force à une coalition criminelle qui intrigue au sein même de la convention; que cette coalition a des complices dans le comité de sûreté générale; que les ennemis de la république ont opposé ce comité au comité de salut public, et constitué ainsi deux gouvernements; que des membres du comité de salut public entrent dans ce complot; que la coalition ainsi formée cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal? Punir les traîtres, renouveler les bureaux du comité de sûreté générale, épurer ce comité et le subordonner au comité de salut public; épurer le comité de salut public lui-même; constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la convention; écraser ainsi toutes les factions du poids de l'autorité nationale, pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté.“

Pas un murmure, pas un applaudissement, n'accueillirent cette déclaration de guerre. Le silence avec lequel Robespierre avait été écouté se prolongea long-temps encore après qu'il eut fini. De toutes parts, dans l'assemblée incertaine, on se regardait avec inquiétude. Enfin Lecointre de Versailles prit la parole et proposa l'impression du discours. Cette demande fut le signal de l'agitation, des débats, de la résistance. Bourdon de l'Oise s'opposa à l'impression comme dangereuse, il fut applaudi; mais Barrère,

selon sa coutume équivoque, ayant soutenu que tous les discours devaient être publiés, et Couthon ayant demandé son envoi à toutes les communes de la république, la convention intimidée par le concert apparent des deux factions opposées, décréta et l'impression et l'envoi.

Les membres des deux comités attaqués qui jusque-là avaient gardé le silence, voyant la Montagne repoussée et la majorité chancelante, sentirent qu'il était temps de parler. Vadier combattit le premier le discours de Robespierre et Robespierre lui-même. Cambon alla plus loin. „Il est temps de dire la vérité tout entière,“ s'écria-t-il: „un seul homme paralysait la volonté de la convention nationale; cet homme, c'est Robespierre.“ — „Il faut arracher le masque,“ ajouta Billaud-Varenes, „sur quelque visage qu'il se trouve; j'aime mieux que mon cadavre serve de trône à un ambitieux, que de devenir par mon silence complice de ses forfaits.“ Panis, Bentabole, Charlier, Thirion, Amar, l'attaquèrent à leur tour. Fréron proposa à la convention de briser le joug funeste des comités. „Le moment est venu,“ dit-il, „de ressusciter la liberté des opinions. Je demande que l'assemblée rapporte le décret qui accorde aux comités le droit de faire arrêter des représentants du peuple. Quel est, celui qui peut parler librement lorsqu'il craint d'être arrêté?“ Quelques applaudissements se firent entendre, mais le moment de l'affranchissement entier de la convention n'était pas encore venu; c'était derrière les comités qu'il fallait combattre Robespierre, afin de renverser plus facilement ensuite les comités. Aussi la demande de Fréron fut repoussée. „Celui que la crainte empêche de dire son avis, dit en le regardant Billaud-Varenes, „n'est pas digne du titre de représentant du peuple.“ On ramena l'attention sur Robespierre. Le décret qui ordonnait l'impression, fut rapporté, et la convention renvoya le discours à l'examen des comités. Robespierre, qui avait été surpris de cette fougueuse résistance, dit alors: „Quoi! j'ai le courage de déposer dans le sein de la convention des vérités que je crois nécessaires au salut de la patrie, et l'on renvoie mon discours à l'examen des membres que j'accuse!“ Il sortit un peu découragé, mais espérant ramener l'assemblée qui s'était montrée flottante, ou bien la soumettre avec les conjurés des Jacobins et de la commune.

Il se rendit le soir à la Société populaire. Il fut reçu

avec enthousiasme. Il lut le discours que l'assemblée venait de condamner, et les Jacobins le couvrirent d'applaudissements. Il leur fit alors le récit des attaques qui avaient été dirigées contre lui, et leur dit, pour les exciter davantage: „Je suis prêt, s'il le faut, à boire la coupe de Socrate.“ — „Robespierre,“ s'écria un député, „je la boirai avec toi.“ — „Les ennemis de Robespierre,“ ajoute-t-on de toutes parts, „sont ceux de la patrie; qu'il les nomme, ils auront cessé de vivre.“ Pendant toute cette nuit, Robespierre disposa ses partisans pour la journée du lendemain. Il fut convenu qu'ils s'assembleraient à la commune et aux Jacobins, afin d'être prêts à tout événement, pendant qu'il se rendrait avec ses amis dans le sein de l'assemblée.

Les comités s'étaient réunis de leur côté et avaient délibéré toute la nuit. Saint-Just avait paru au milieu d'eux. Ses collègues essayèrent de le détacher du triumvirat; ils le chargèrent de faire un rapport sur l'événement de la veille, et de le leur soumettre. Mais, au lieu de cela, il dressa un acte d'accusation qu'il ne voulut pas leur communiquer, et leur dit en les quittant: „Vous avez flétri mon cœur, je vais l'ouvrir à la convention.“ Les comités mirent tout leur espoir dans le courage de l'assemblée et dans l'union des partis. Les Montagnards n'avaient rien oublié pour amener ce salutaire concert. Ils s'étaient adressés aux membres les plus influents de la droite et du Marais. Ils avaient conjuré Boissy-d'Anglas et Durand-Maillane, qui étaient à leur tête, de se joindre à eux contre Robespierre. Ceux-ci hésitèrent d'abord: ils étaient si effrayés de la puissance de Robespierre, si pleins de ressentiments contre la Montagne, qu'ils renvoyèrent deux fois les Dantonistes sans les écouter. Enfin les Dantonistes revinrent une troisième fois à la charge, et alors la droite et la Plaine s'engagèrent à les soutenir. De part et d'autre, il y avait donc conjuration. Tous les partis de l'assemblée étaient réunis contre Robespierre, tous les complices des triumvirs étaient préparés contre la convention. C'est dans cet état que s'ouvrit la séance du 9 thermidor.

Les membres de l'assemblée s'y rendirent plus tôt qu'à l'ordinaire. Vers onze heures et demie, ils se promenaient dans les couloirs s'encourageant les uns les autres. Le montagnard Bourdon de l'Oise aborde le modéré Durand-Maillane, lui presse la main, et lui dit: „O les braves gens

que les gens de la droite!" — Rovère et Tallien s'approchent aussi, et joignent leurs félicitations à celles de Bourdon. A midi, ils voient de la porte de la salle, Saint-Just monter à la tribune. „C'est le moment," dit Tallien, et ils entrent dans la salle. Robespierre occupe un siège en face de la tribune, sans doute pour intimider ses adversaires de ses regards. Saint-Just commence. „Je ne suis," dit-il, „d'aucune faction, je les combattrai toutes. Le cours des choses a voulu que cette tribune fût peut-être la roche tarpéienne pour celui qui viendrait vous dire que des membres du gouvernement ont quitté la route de la sagesse!" Aussitôt Tallien interrompt violemment Saint-Just, et s'écrie: „Aucun bon citoyen ne peut retenir ses larmes sur le sort malheureux auquel la chose publique est abandonnée. Partout on ne voit que division. Hier en membre du gouvernement s'en est isolé pour l'accuser. Aujourd'hui, un autre fait la même chose. On veut encore s'attaquer, aggraver les maux de la patrie, la précipiter dans l'abîme. Je demande que le rideau soit entièrement déchiré!" „Il le faut! il le faut!" s'écria-t-on de toutes parts.

Billaud-Varenes prit alors la parole de sa place. „Hier," dit-il, „la société des Jacobins était remplie d'hommes apostés, puisque aucun n'avait de carte; hier, on a développé dans cette société l'intention d'égorger la convention nationale; hier, j'ai vu des hommes qui vomissaient les infamies les plus atroces contre ceux qui n'ont jamais dévié de la révolution. Je vois sur la Montagne un de ces hommes qui menaçaient les représentants du peuple; le voilà!..." „Qu'on l'arrête! qu'on l'arrête!" s'écria-t-on. Les huissiers s'en emparèrent et le conduisirent au comité de sûreté générale. „Le moment de dire la vérité," poursuivit Billaud, „est arrivé. L'assemblée jugerait mal les événements et la position dans laquelle elle se trouve, si elle se dissimulait qu'elle est entre deux égorgements. Elle périra, si elle est faible." „Non, non, elle ne périra pas," répondent tous les membres en se levant. Ils jurent de sauver la république; les tribunes applaudissent et crient: „Vive la convention nationale!" Le fougueux Lebas demande la parole pour défendre les triumvirs; on la lui refuse, et Billaud continue. Il avertit la convention de ses dangers, il attaque Robespierre, désigne ses complices, dénonce sa conduite et ses plans de dictature. Tous les regards sont tournés sur

lui. Il les soutient long-temps dans une attitude ferme; mais enfin il ne peut plus se contenir, et il s'élançe à la tribune. Aussitôt le cri de: „A bas le tyran! à bas le tyran!“ se fait entendre et l'empêche de parler.

„Je demandais tout à l'heure,“ dit alors Tallien, „qu'on déchirât le voile. J'aperçois avec plaisir qu'il l'est entièrement; les conspirateurs sont démasqués, ils seront bientôt anéantis, et la liberté triomphera! J'ai vu hier la séance des Jacobins; j'ai frémi pour la patrie! J'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell, et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein, si la convention nationale n'avait pas la force de le décréter d'accusation!“ Il sort son poignard, l'agite devant la convention indignée, demande avant tout l'arrestation de Henriot, la permanence de l'assemblée, et obtient l'une et l'autre au milieu des cris de „Vive la république!“ Billaud fait décréter aussi d'arrestation trois des plus audacieux complices de Robespierre, Dumas, Boulanger, Dufrèse. Barrère fait placer la convention sous la garde des sections armées; il rédige une proclamation qui doit être adressée au peuple. Chacun propose une mesure de précaution. Vadier détourne un moment l'attention de l'assemblée des dangers qui la menacent, pour la porter de nouveau sur l'affaire de Catherine Théos. „Ne détournons pas la question de son véritable point,“ dit Tallien. — „Je saurai l'y ramener,“ crie Robespierre. — „Occupons-nous du tyran,“ réplique Tallien, et il l'attaque de nouveau plus vivement encore.

Robespierre, qui avait plusieurs fois essayé de parler, qui montait et descendait l'escalier de la tribune, dont la voix était toujours couverte par les cris „à bas le tyran!“ et par la sonnette que le président Thuriot agitait sans interruption, Robespierre fait un dernier effort dans un moment de silence. „Pour la dernière fois,“ crie-t-il, „me donneras-tu la parole, président d'assassins?“ Mais Thuriot continue d'agiter sa sonnette. Robespierre, après avoir tourné ses regards vers les tribunes qui restent immobiles, se dirige vers la droite. „Hommes purs, hommes vertueux,“ leur dit-il, „c'est à vous que j'ai recours; accordez-moi la parole que les assassins me refusent.“ Point de réponse, et le plus grand silence. Alors abattu, il retourne à sa place et tombe sur son siège, épuisé de fatigue et de colère. Sa bouche écume, sa voix s'épaissit. „Malheureux,“ lui dit

un Montagnard, „le sang de Danton t'étouffe!" On demande son arrestation. Elle est appuyée de toutes parts. Robespierre jeune se lève. „Je suis aussi coupable que mon frère," dit-il; „je partage ses vertus, je veux partager son sort." — „Je ne veux pas m'associer à l'opprobre de ce décret," ajoute Lebas; „je demande aussi mon arrestation." L'assemblée décrète à l'unanimité l'arrestation des deux Robespierre, de Couthon, de Lebas et de Saint-Just. Ce dernier, après avoir long-temps resté à la tribune maître de sa figure, était descendu à sa place avec calme: il y avait soutenu ce long orage sans en paraître troublé. Les triumvirs furent livrés à la gendarmerie, qui les emmena aux acclamations générales. Robespierre sortit en disant: „La république est perdue, les brigands triomphent!" Il était cinq heures et demie, la séance fut suspendue jusqu'à sept heures.

Pendant cette orageuse lutte, les complices des triumvirs s'étaient réunis à la commune et aux Jacobins. Le maire Fleuriot, l'agent national Payan, le commandant Henriot, étaient à l'Hôtel-de-Ville depuis midi. Ils avaient convoqué les officiers municipaux au son de la caisse, espérant que Robespierre serait vainqueur dans l'assemblée, et qu'ils n'auraient besoin ni du conseil-général pour décréter l'insurrection, ni des sections pour la soutenir. Peu d'heures après, un huissier de la convention étant venu ordonner au maire de se présenter à la barre pour y rendre compte de l'état de Paris: „Va dire à tes scélérats," lui répondit Henriot, „que nous délibérons ici pour les purger. N'oublie pas de dire à Robespierre qu'il soit ferme et qu'il n'ait pas peur!" Vers quatre heures et demie on apprit l'arrestation des triumvirs et le décret contre leurs complices. Aussitôt, on fit sonner le tocsin, fermer les barrières, assembler le conseil-général, réunir les sectionnaires. Les canoniers reçurent l'ordre de se porter avec leurs pièces à la commune, et les comités révolutionnaires d'y prêter le serment de l'insurrection. On envoya un message aux Jacobins, qui s'étaient mis en permanence. Les députés municipaux furent reçus avec l'enthousiasme le plus exalté. „La société veille pour la patrie," leur dit-on, „elle a juré de mourir plutôt que de vivre sous le crime." On se concerta en même temps, et l'on établit des communications rapides entre ces deux centres de soulèvement. De son côté, pour faire insurger le peuple, Henriot, un pistolet à la main, courrait

les rues à la tête de son état-major, criant „aux armes!“ haranguant la multitude et provoquant tous ceux qu'il rencontrait à se rendre à la commune, „pour sauver la patrie!“ C'est pendant cette expédition que deux conventionnels l'aperçurent dans la rue Saint-Honoré. Ils sommèrent, au nom de la loi, quelques gendarmes d'exécuter le décret d'arrestation; ceux-ci obéirent, et Henriot fut conduit garrotté au comité de sûreté générale.

Cependant, de part et d'autre, rien n'était décidé encore. Chaque parti se servait de son moyen de puissance, la convention de ses décrets, la commune de l'insurrection; chaque parti savait quelles seraient les suites de la défaite, et c'est ce qui les rendit l'un et l'autre si actifs, si prévoyants, si décidés. Le succès fut long-temps incertain: de midi à cinq heures la convention eut le dessus; elle fit arrêter les triumvirs, l'agent national Payan, le commandant Henriot. Elle était alors réunie, et la commune n'avait pas encore rassemblée ses forces; mais de six à huit heures les insurgés reprirent l'avantage, et la cause de la convention faillit être perdue. Pendant cet intervalle, la représentation nationale était séparée, et la commune redoubla d'efforts et d'audace.

Robespierre avait été transféré au Luxembourg, son frère à Saint-Lazare, Saint-Just aux Écossais, Couthon à la Bourbe, Lebas à la Conciergerie. La commune après avoir ordonné aux geôliers de ne pas les recevoir, envoya des municipaux avec des détachements pour les amener. Robespierre fut délivré le premier; on le conduisit en triomphe à l'Hôtel-de-Ville. En arrivant, il fut reçu avec le plus grand enthousiasme, et au milieu des cris de „Vive Robespierre! périssent les traîtres!“ Peu auparavant, Coffinhal était parti à la tête de deux cents canonniers pour enlever Henriot, détenu au comité de sûreté générale. Il était alors sept heures, et la convention venait de rentrer en séance. Sa garde était tout au plus de cent hommes. Coffinhal arrive, pénètre dans les cours, envahit les comités, et délivre Henriot. Celui-ci se rend sur la place du Carrousel, harangue les canonniers, et fait pointer leurs pièces sur la convention.

L'assemblée délibérait dans ce moment sur ses dangers. Elle venait d'apprendre coup sur coup les effrayants succès des conspirateurs, les ordres insurrectionnels de la com-

mune, l'enlèvement des triumvirs, leur présence à l'Hôtel-de-Ville, les fureurs des Jacobins, la convocation successive des comités révolutionnaires et des sections. Elle craignait d'être forcée d'un moment à l'autre, lorsque les membres des comités se rendirent éperdus au milieu d'elle, fuyant les poursuites de Coffinhal. Ils apprirent que les comités étaient investis, et Henriot délivré. L'agitation fut très-grande à cette nouvelle. Un instant après, Amar entra précipitamment, et annonça que les canonniers, séduits par Henriot, avaient tourné leurs pièces contre la convention. — „Citoyens,“ dit le président en se couvrant en signe de détresse, „voici le moment de mourir à notre poste!“ — „Oui! oui! nous y mourrons!“ répétèrent tous les membres. Ceux qui occupaient les tribunes sortirent en criant: „Aux armes! allons repousser ces scélérats!“ et l'assemblée mit courageusement Henriot hors la loi.

Heureusement pour elle, Henriot ne put pas décider les canonniers à tirer. Son pouvoir se borna à les entraîner avec lui, et il se dirigea vers l'Hôtel-de-Ville. Le refus des canonniers fixa le sort de cette journée. Dès cet instant la commune, qui avait été sur le point de triompher, vit décliner ses affaires. N'ayant pas réussi dans une surprise de vive force, elle fut réduite aux lents procédés de l'insurrection; le point d'attaque se déplaça, et bientôt ce ne fut plus la commune qui assiégea des Tuileries, mais ce fut la convention qui marcha sur l'Hôtel-de-Ville. L'assemblée mit aussitôt les députés conspirateurs et la commune insurgée hors la loi. Elle envoya des commissaires auprès des sections pour se procurer leur appui; elle nomma le représentant Barras commandant de la force armée, lui adjoignit Fréron, Rovère, Bourdon de l'Oise, Féraud, Léonard Bourdon, Legendre, tous hommes décidés, et fit des comités le centre des opérations.

Les sections, sur l'invitation de la commune, s'étaient assemblées vers neuf heures; la plupart des citoyens, en s'y rendant, étaient inquiets, incertains et confusément instruits des querelles de la convention et de la commune. Les émissaires des insurgés les pressaient de se joindre à elle, et de faire partir leurs bataillons pour l'Hôtel-de-Ville. Les sections se bornaient à lui envoyer des députations; mais dès que les commissaires de la convention arrivèrent au milieu d'elles, leur eurent fait part des décrets de l'as-

semblée et de ses invitations, et leur apprirent qu'il y avait un chef et un point de ralliement, elles n'hésitèrent plus. Leurs bataillons se présentèrent successivement à l'assemblée: ils vinrent jurer de la défendre, et ils défilèrent dans la salle au milieu des cris d'enthousiasme et de sincères applaudissements. „Les moments sont précieux,“ dit alors Fréron, „il faut agir; Barras est allé prendre les ordres des comités; nous allons marcher contre les rebelles. Nous les sommerons, au nom de la convention, de nous livrer les traitres, et s'ils refusent, nous réduirons en poudre cet édifice.“ — „Partez de suite,“ répondit le président, „afin que le jour ne paraisse pas avant que la tête des conspirateurs soit tombée.“ On disposa quelques bataillons et quelques pièces d'artillerie autour de l'assemblée, pour la mettre à l'abri d'une attaque, et l'on marcha sur deux colonnes contre la commune. Il était alors à peu près minuit.

Les conspirateurs étaient toujours réunis. Robespierre, après avoir été reçu avec des cris d'enthousiasme, des promesses de dévouement et de victoire, avait été admis au conseil général, entre Payan et Fleuriot. La place de Grève était remplie d'hommes, de baïonnettes, de piques et de canons. On attendait pour agir l'arrivée des sections. La présence de leurs députés, l'envoi des commissaires municipaux dans leur sein, faisaient compter sur elles; Henriot répondait de tout. Les conjurés croyaient à une victoire certaine, ils nommaient une commission exécutive, préparaient des adresses aux armées, et dressaient des listes. Cependant vers minuit et demi, aucune section n'avait encore paru, aucun ordre n'avait été donné, les triumvirs étaient toujours en séance, et les rassemblements de la place de Grève étaient ébranlés par tant de lenteur et d'indécision. On répandit sourdement et à l'oreille le bruit que les sections s'étaient déclarées, que la commune était hors la loi, que les troupes conventionnelles avançaient. Les dispositions de cette multitude armée étaient déjà beaucoup ralenties, lorsque quelques émissaires d'avant-garde de l'assemblée se glissèrent au milieu d'elle et firent entendre le cri: „Vive la convention!“ Plusieurs voix le répétèrent. On lut alors la proclamation qui mettait la commune hors la loi, et après l'avoir entendue, tous les rassemblements se dissipèrent. La place de Grève fut déserte dans un instant. Henriot descendit peu d'instants après le

sabre à la main, pour entretenir leur courage, et ne trouvant plus personne: — „Comment!“ s'écria-t-il, „est-il possible? Ces scélérats de canonniers qui m'ont sauvé la vie il y a cinq heures, m'abandonnent ainsi actuellement!“ Il remonte; dans ce moment les colonnes de la convention arrivent, cernent l'Hôtel-de-Ville, occupent en silence toutes ses issues, et poussent ensuite le cri: „Vive la convention nationale!“

Les conspirateurs se voyant perdus, cherchent à se soustraire aux coups de leurs ennemis en se frappant eux-mêmes. Robespierre se fracasse la mâchoire d'un coup de pistolet; Lebas l'imita, mais plus heureux, il se tue; Robespierre jeune se précipite d'un troisième étage et survit à sa chute; Couthon se donne plusieurs coups d'une main mal assurée; Saint-Just attend son sort; Coffinhal accuse la lâcheté d'Henriot, le précipite d'une fenêtre dans un égout, et s'enfuit. Cependant les conventionnels pénètrent dans l'Hôtel-de-Ville, traversent les salles abandonnées, saisissent les conjurés et les portent en triomphe à l'assemblée. Bourdon entre dans la salle en criant: „Victoire! victoire! les traîtres n'existent plus!“ „Le lâche Robespierre est là,“ dit le président, „on l'apporte sur un brancard, vous ne voulez sans doute pas qu'il entre?“ — „Non, non!“ cria-t-on, „c'est à la place de la Révolution qu'il faut le porter.“ Il fut déposé quelque temps au comité de sûreté générale, avant d'être transféré à la Conciergerie. Là, étendu sur une table, le visage défiguré et sanglant, livré aux regards, aux invectives, aux malédictions, il vit les divers partis applaudir à sa chute, et le charger de tous les crimes commis. Il montra beaucoup d'insensibilité pendant son agonie. Il fut conduit à la Conciergerie, et il parut ensuite devant le tribunal révolutionnaire, qui, après avoir constaté son identité et celle de ses complices, les envoya à l'échafaud. Le 10 thermidor, vers cinq heures du soir, il monta sur la charrette de mort, placé entre Henriot et Couthon, aussi mutilés que lui. Sa tête était enveloppée d'un linge sanglant, son visage était livide, et son œil presque éteint. Une foule immense se pressait autour de la charrette, témoignant la joie la plus bruyante et la plus expressive. On se félicitait, on s'embrassait, on l'accablait d'imprécations, on se rapprochait pour le mieux voir. Les gendarmes le montraient avec la pointe de leur sabre.

Pour lui, il semblait prendre la foule en pitié; Saint-Just promenait sur elle un œil tranquille; les autres, au nombre de vingt-deux, étaient abattus. Robespierre monta sur l'échafaud le dernier; au moment où sa tête tomba, on applaudit, et ces applaudissements durèrent pendant plusieurs minutes.

En lui finit le règne de la terreur, quoiqu'il ne fût pas dans son parti le plus grand zéléteur de ce système. S'il recherchait la suprématie, après l'avoir obtenue il lui fallait de la modération, et la terreur qui cessa par sa chute aurait également cessé par son triomphe. Je crois que sa perte était inévitable: il n'avait pas de force organisée, ses partisans, quoique nombreux, n'étaient pas enrégimentés, il n'avait qu'une grande force d'opinion et de terreur; aussi ne pouvant pas surprendre ses ennemis par une violence à la Cromwell, il chercha à les épouvanter. La peur ne lui ayant pas réussi, il essaya de l'insurrection. Mais, de même que la convention ayant l'appui du comité, était devenue courageuse, de même les sections comptant sur le courage de la convention, devaient se déclarer contre les insurgés. En attaquant le gouvernement, il soulevait l'assemblée; en soulevant l'assemblée; il déchainait le peuple, et cette coalition devait le perdre. La convention au 9 thermidor n'était plus comme au 31 mai, divisée, incéce, en présence d'une faction compacte, nombreuse et hardie. Tous les partis étaient unis par la défaite, le malheur, la proscription toujours menaçante, et devaient s'associer en cas de combat. Il ne dépendait donc pas de Robespierre de n'être pas vaincu. Dépendait-il de lui de ne pas se séparer des comités? pas davantage. Au point où il était arrivé, on veut être seul, on est dévoré par ses passions, trompé par ses espérances et par sa fortune jusque-là heureuse, et la guerre une fois déclarée, la paix, le repos, le partage du pouvoir ne sont pas plus possibles que la justice et la clémence lorsque les échafauds ont été une fois dressés. Il faut alors qu'on tombe par ce qui a servi à vous élever: il faut, homme de faction, qu'on périsse par les échafauds, comme les conquérants par la guerre.